



Direction de la Communication - Mars 2012 - Création : Nadège Brenot - Imprimerie municipale IMPRIM VERT®

### Informations pratiques

**Conservatoire Maurice-Ravel**  
33 rue Gabriel-Péri - 01 47 15 76 76

**Ecole primaire George-Sand**  
19 rue Baudin - 01 41 05 40 90

**Collège Danton**  
77 rue Danton - 01 47 58 68 50

**Collège Louis-Blériot**  
162 rue Jules-Guesde - 01 46 17 05 25

**Collège Jean-Jaurès**  
91 rue Rivay - 01 47 37 12 69

# CLASSES à HORAIRES AMENAGES

2012 → 2013  
Levallois

Musique  
Arts  
du  
spectacle

Ecole  
Primaire  
George-Sand

Collèges  
Danton  
Louis-Blériot  
Jean-Jaurès

Toutes les sections des classes artistiques à horaires aménagés (CHAM et CHADT) ont pour vocation d'offrir à des élèves motivés, tout au long de leur scolarité du CM2 à la 3<sup>ème</sup>, une pratique approfondie dans la discipline choisie.

### Recrutement

Avant les vacances de Printemps, les parents doivent demander au directeur de l'école dans laquelle leur enfant est scolarisé, la fiche spécifique d'entrée en section CHAM ou CHADT, soit en CM2 soit en 6<sup>ème</sup>.

Pour ceux qui entrent en 6<sup>ème</sup>, une lettre de motivation rédigée par l'enfant doit être jointe au dossier d'admission.

#### Entretien pour être admis en 6<sup>ème</sup> CHAM MAO

2 mai 2012, 18 h 30 au Conservatoire.

(date limite d'inscription : 6 avril 2012 auprès du Collège Blériot)

#### Entretien pour être admis en 6<sup>ème</sup> CHADT

12 mai 2012, de 9 h à 12 h au Gymnase Restoux.

(réunion d'information : 22 mars 2012, 18 h au Collège Jean-Jaurès)

#### Entretien pour être admis en CM2 CHAM vocale et 6<sup>ème</sup> CHAM vocale ou instrumentale

14 mai 2011, 16 h 30 au Conservatoire.

### Admission dans une CHAM ou CHADT

Pour les CM2, elle est validée ou non après l'entretien auquel participent notamment le directeur du Conservatoire et/ou son adjointe et le Responsable pédagogique Musique de l'Education nationale. En cas d'admission, l'enfant est automatiquement scolarisé à la primaire George-Sand.

Pour les 6<sup>ème</sup>, elle relève de M. l'Inspecteur d'Académie.

Si l'enfant est admis en CHAM ou CHADT, les parents procèdent fin juin à l'inscription au collège d'affectation.

Pour les CM2 comme pour les 6<sup>ème</sup>, les élèves recevront à la fin du mois d'août, le planning des cours du Conservatoire.

### Frais de scolarité

Levalloisiens : 157 euros – 1<sup>er</sup> enfant

120 euros – 2<sup>ème</sup> enfant et suivants

Non-levalloisiens : 230 euros

Pré-inscriptions et modalités de paiement assurées, comme pour toutes les activités périscolaires, par Levalloisirs.

### Important

Les élèves s'engagent à respecter le règlement intérieur et le règlement des études du Conservatoire ainsi que le règlement intérieur de l'établissement scolaire. Tout manquement à ces règlements entraînera des sanctions dans les deux établissements.

## CHAM-MAO

Classe à Horaires Aménagés Musique – Musique Assistée par Ordinateur

Collège  
Louis-Blériot  
dès la 6<sup>ème</sup>

### A qui s'adresse cette CHAM ?

La CHAM-MAO accueille des élèves intéressés à la fois par la musique et l'informatique. Elle a pour objectif de développer une pratique musicale approfondie tout en suivant une scolarité classique.

Les élèves s'engagent de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Pour s'inscrire dans cette section, il faut apprécier la musique, l'écouter, la chanter, la jouer. Il faut également aimer écouter les sons, analyser différents styles de musique. Il faut enfin aimer travailler collectivement, avoir un esprit créatif, être responsable de son travail musical, de son travail scolaire et de son attitude civique.



### Le contenu de la formation

Cet enseignement est dispensé au Collège et au Conservatoire. Pour la MAO, les collégiens travaillent en effectif réduit dans une salle spécialement équipée, afin d'acquérir des connaissances musicales et informatiques qui leur permettront de composer dans divers styles musicaux.

Grâce à des logiciels spécialisés, les élèves auront à leur disposition toute une palette de sonorités, allant de l'orchestre symphonique aux instruments les plus modernes.

A la fin de leur cursus, les élèves seront autonomes dans la réalisation de leurs projets artistiques. Cette section permet aux élèves de participer au spectacle de fin d'année au Conservatoire.

### Qui contacter ?

Collège Louis-Blériot 01 46 17 05 25  
Responsable de la section Frédéric Schumann - professeur  
frederic.schumann@ac-versailles.fr  
<http://chamberiot.musicblog.fr>

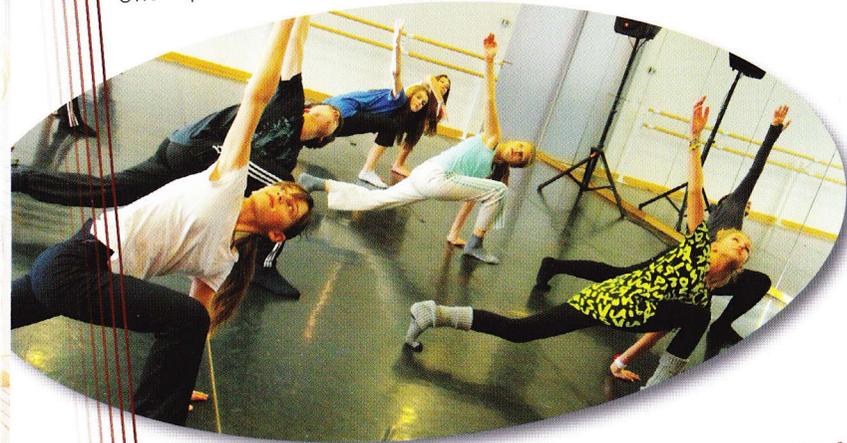
## CHADT-Arts du Spectacle

Classe à Horaires Aménagés Danse et Théâtre

Collège  
Jean-Jaurès  
dès la 6<sup>ème</sup>

### A qui s'adresse cette CHADT ?

Cette section est accessible, après un entretien, aux élèves filles et garçons entrant en 6<sup>ème</sup>. Les élèves s'engagent de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>. Pour s'inscrire dans cette section Arts du Spectacle, il faut aimer la danse et le théâtre. Une expérience dans ces deux disciplines n'est pas nécessaire.



### Le contenu de la formation

Cette section a pour vocation d'offrir à des élèves motivés, une pratique approfondie de la danse et du théâtre (les deux pratiques étant indissociables du cursus) tout en suivant une scolarité classique. Les élèves de la section Arts du Spectacle sont accueillis au Conservatoire et bénéficient de l'enseignement de professeurs diplômés de danse et de théâtre.

**Dans cette section les élèves participent au spectacle de fin d'année au Conservatoire et peuvent se présenter aux championnats UNSS de danse.**

### Qui contacter ?

Collège Jean-Jaurès 01 47 37 12 69  
Responsables de la section Carole Bouladoux  
et Gislaine Ravoire, professeurs  
ldevou1186@aol.com

